

Sommaire

Introduction

A- La Directive Habitats et son application française : Le document d'objectifs.....	5
B- Les instances d'élaboration et de validation du document d'objectifs, la communication autour de la démarche	9

TOME 1- Inventaires : description écologique et socio-économique 9

1. Le site de la Montagne de la Margeride...	11
1.1- Localisation du site	12
1.2- Un milieu physique contraignant... ..	14
1.3-...siège d'une présence humaine limitée mais ayant valorisé le pays et façonné les paysages.	16
1.4- Une richesse partiellement reconnue	19
2. renferme des habitats naturels...	21
2.1- Les habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le site.....	22
2.1.1- Méthodologie d'inventaire.....	22
2.1.2- Caractérisation des habitats naturels d'intérêt communautaire inventoriés.....	23
2.1.3- Etendue et localisation des habitats	32
2.2- abritent des espèces végétales remarquables.....	33
2.3- sont fréquentés par des espèces animales d'intérêt communautaire.....	36
2.3.1- Inventaire piscicole	36
2.3.2- Les chiroptères	36
2.3.3- La loutre	42
2.4- et voisinent avec d'autres unités écologiques.....	48
3. utilisés par différentes activités humaines.	49
Introduction : Une zone de moyenne montagne	50
3.1- L'agriculture, principale activité du site... ..	52
3.1.1- La population agricole	52
3.1.2- Une activité tournée vers l'élevage	53
3.1.3- Le repli sur les surfaces productives ralentie par l'intervention des mesures agri-environnementales.....	54
3.1.4- L'avenir des exploitations	55
3.2- La gestion forestière et la transformation du bois, deuxième pilier de l'économie locale.....	57
3.2.1- Présentation générale : la place de la forêt.....	57
3.2.2- Forêt et habitats d'intérêt communautaire.....	57
3.2.3- Aval de la filière bois.....	62

3.3- Le développement des activités touristiques et de loisirs	63
3.3.1- Des activités diffuses sur l'ensemble du site	63
3.3.2- Un élément fort de l'offre touristique : La réserve des bisons d'Europe de Ste Eulalie	65
3.3.3- Un équipement touristique en développement.....	65
3.4- Autres activités touchant aux ressources naturelles	66
3.5- Equipement des communes et organisation territoriale	66
3.5.1- Equipement des communes.....	66
3.5.2- Développement local et urbanisme	67

<i>TOME 2- Analyses : définition des enjeux 72</i>

1. Des valeurs patrimoniales variées pour les habitats et les espèces permettant de les hiérarchiser	73
1.1 - Hiérarchisation des types et des unités d'habitats.....	74
1.2- Hiérarchisation des espèces.....	77
1.3- Découpage du site en grandes entités	78
2. Les exigences écologiques des habitats et leur évolution naturelle.....	80
3. Des pratiques influant l'état de conservation des habitats et des espèces.....	84
4. Les enjeux socio-économiques : des contraintes ou des opportunités pour la gestion future ?	92
4.1- Potentialités de production économique des habitats	93
4.2- Contraintes et opportunités de gestion	93

<i>TOME 3- Objectifs, propositions d'actions et chiffrage global 96</i>
--

1. Des objectifs pour le site.....	97
2. déjà atteints dans certains cas... ..	100
2.1- Les programmes de préservation des habitats.....	101
2.2- Le plan de développement rural national (PDRN)	101
2.3- Le cadre réglementaire	102
3. et à généraliser à travers un plan d'actions.....	103
3.1- Préambule.....	104

3.2- Le dispositif contractuel	107
3.3- Le plan d'actions	112
3.4- Tableau de synthèse et chiffrage global	170
3.5- Stratégie de gestion.....	172
4. accompagné d'une évaluation des incidences.....	173
5. Pertinence du périmètre de la future Zone Spéciale de Conservation	175

Liste des sigles

Bibliographie

<i>Tome 4 : Annexes</i>

Introduction

A- La Directive Habitats et son application française : Le document d'objectifs

La **directive habitats** (92/43/CEE) du Conseil de l'Europe du 21 mai 1992

est un **outil européen** pour lutter contre la dégradation de certains habitats¹ naturels et la disparition de certaines espèces animales et végétales sauvages. Ces derniers ont été listés dans la Directive et sont alors dits « **d'intérêt communautaire** » car devenus rares en Europe. La directive renferme cinq annexes :

- Annexe 1 : Liste des habitats d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (Z.S.C.)
- Annexe 2 : Liste des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation. L'annexe 2 est donc indirectement une liste d'habitats nécessaires à l'ensemble des fonctions biologiques des espèces désignées (reproduction, chasse, repos...). On parlera d'habitats d'espèces.
- Annexe 3 : Critères de sélection des sites susceptibles d'être identifiés comme sites d'importance communautaire et désignés comme zones spéciales de conservation
- Annexe 4 : Liste des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire nécessitant une protection stricte
- Annexe 5 : Liste des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

Pour l'ensemble de ces habitats et de ces espèces, le réseau Natura 2000 vise donc à :

- En assurer le maintien ou le cas échéant le rétablissement dans un état de conservation favorable
- Contribuer à la mise en œuvre d'un développement durable en cherchant à concilier les exigences écologiques des habitats et des espèces avec les exigences économiques, sociales et culturelles en prenant en compte les particularités régionales ou locales.

Annexe A1 :
Récapitulatif des
textes juridiques
fondant Natura
2000

La transposition en droit français du texte européen s'est traduite en avril 2001 sous forme d'une **ordonnance** accompagnée de décrets d'application. La mise en œuvre de la démarche se déroule en trois étapes :

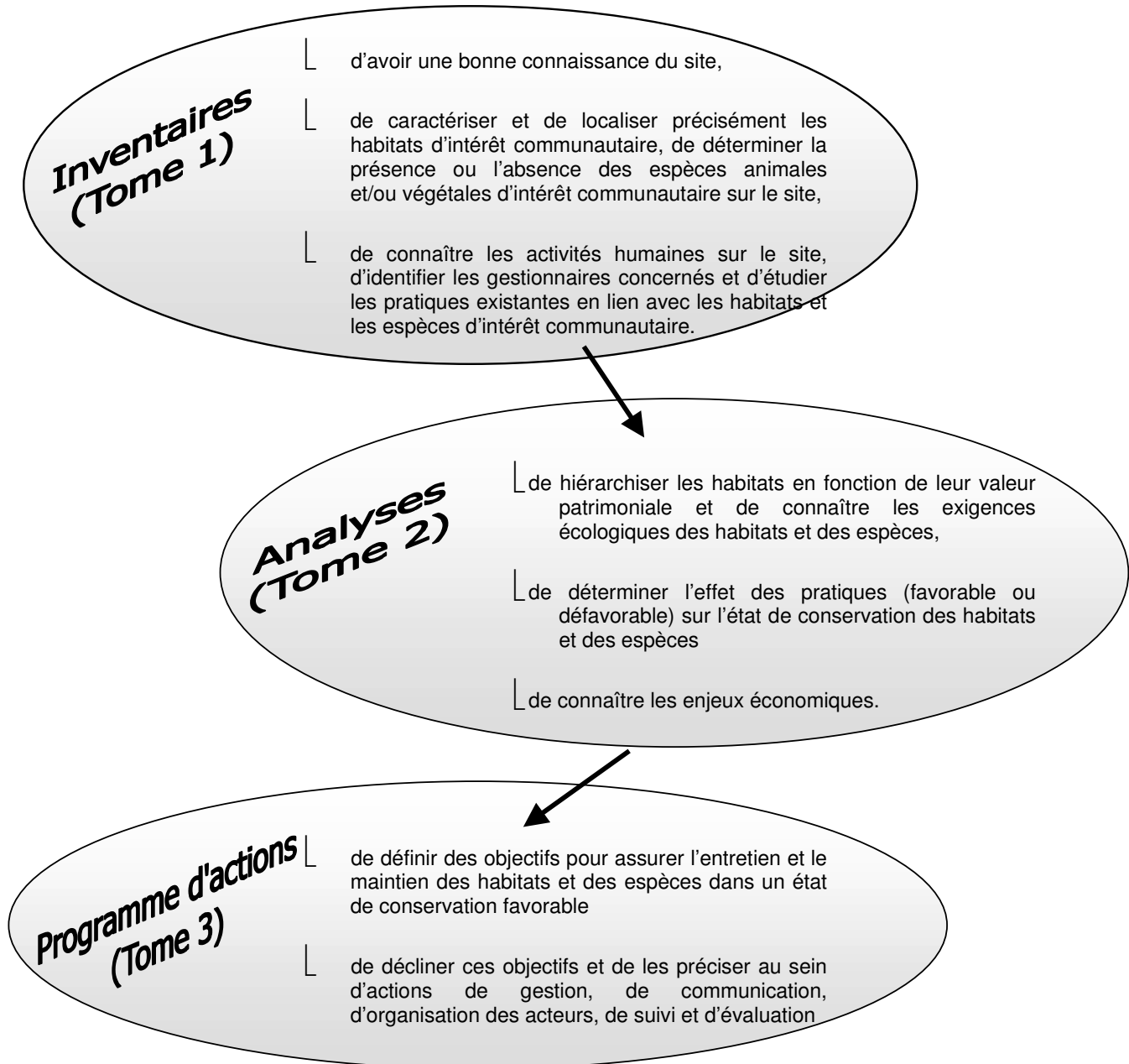
- Recensement des sites qui renferment des habitats et/ou des espèces d'intérêt communautaire et consultation locale,
- Proposition des sites retenus à la Commission européenne,
- Désignation des sites en Zones Spéciales de Conservation qui formeront le réseau Natura 2000. Pour chaque site sera rédigé un **document d'Objectifs** (DOCOB).

¹ Un habitat est un milieu où vit une espèce ou un groupe d'espèces animales et végétales. Il comprend ainsi le milieu physique et l'ensemble des êtres vivants qui le peuplent.

Annexe A2 :
Formulaire
standard des
données

Le site de la Montagne de la Margeride renferme des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. C'est pour cette raison qu'il a été sélectionné et qu'il intégrera à terme le réseau européen Natura 2000 en tant que Z.S.C.

Son **Document d'Objectifs** ci-après a ainsi pour ambitions :



En l'absence d'une définition d'un cadre national, l'organisation ainsi présentée du document d'objectifs, est spécifique au site « Montagne de la Margeride ». Les annexes sont regroupées dans un tome 4. Les courriers, les compte-rendus de réunions, les avis et

autres documents administratifs sont regroupés dans un tome 5. Le docob s'articule avec le cahier des charges défini par la DIREN pour les sites du Languedoc Roussillon comme suit :

Document d'objectifs Montagne de la Margeride	Cahier des charges régional
Tome 1 : Inventaires : Description écologique et socio-économique	2.2.1- Première phase : inventaire et analyse de l'existant
1. Le site de la Montagne de la Margeride	2.2.1.1C- Visualiser les modifications historiques du site
2. renferme des habitats naturels	2.2.1.1- Inventaire et description biologique
2.1- Les habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le site	2.2.1.1A- Caractériser les habitats et les espèces
2.2- Abritent des espèces végétales remarquables	2.2.1.1B- Cartographier les habitats et les espèces
2.3- Sont fréquentés par des espèces animales d'intérêt communautaire	
2.4- Et cohabitent avec d'autres unités écologiques.	2.2.1.1D- Inventorier et cartographier les données complémentaires sur le milieu naturel
3- Utilisés par différentes activités humaines	2.2.1.2- Inventaire et description des activités humaines
3.1- L'agriculture, principale activité du site	
3.2- La gestion forestière et la transformation du bois, deuxième pilier de l'économie locale	2.2.1.2 A- Identifier les acteurs et leurs intérêts respectifs
3.3- Le développement des activités touristiques et de loisirs	2.2.1.2 B- Identifier et comprendre les logiques économiques de gestion et de production
3.4- Autres activités touchant aux ressources naturelles	
3.5- Equipements des communes et organisation territoriale	2.2.1.2C- Identifier les programmes collectifs et les interventions publiques
Tome 2 : Analyses : définition des enjeux	2.2.1.3- Analyse écologique
1- Des valeurs patrimoniales variées pour les habitats permettant de les hiérarchiser	2.2.1.3B- Evaluer l'état de conservation
	2.2.2.1A- La hiérarchisation de la valeur patrimoniale
	2.2.1.3D- Données complémentaires utiles à la hiérarchisation
2- Des exigences écologiques des habitats à leur évolution naturelle	2.2.1.3 A- Exigences des habitats et des espèces
3- Des pratiques favorables ou non à l'état de conservation des habitats et des espèces	
4- Les enjeux socio-économiques : des contraintes ou des opportunités pour la gestion future ?	2.2.1.3 C- Analyser les facteurs qui favorisent ou contrarient l'état de conservation favorable
Tome 3 : Objectifs, propositions d'actions et chiffrage global	2.2.2- Deuxième phase : Définir les objectifs de développement durable du site
	2.2.3- Troisième phase : Les propositions de mesures de gestion
	2.2.4- Quatrième phase : Rédiger les cahiers des charges types des mesures contractuelles
	2.2.5- Cinquième phase : Recenser les dispositifs destinés à faciliter la réalisation des objectifs
	2.2.6- Sixième phase : Etablir les procédures de suivi et d'évaluation des mesures et de l'état de conservation
1- Des objectifs pour le site	2.2.2.2- Les propositions d'objectifs de gestion durable du site
2- Déjà atteints dans certains cas	
3- A généraliser à travers un plan d'actions	2.2.3.1- Nature des mesures de gestion
3.1- Préambule	2.2.3.2- Fiches « habitats et espèces »
3.2- Le dispositif contractuel	2.2.3.3- Fiches « action »
3.3- Le plan d'actions	2.2.3.4- Analyser la cohérence des propositions et leur compatibilité avec les réglementations, planifications et orientations existantes
3.4- Tableau de synthèse et chiffrage global	Dispositifs financiers
3.5- Stratégie de gestion	2.2.5.1- Dispositifs financiers
	2.2.2.1B- La hiérarchisation selon l'urgence des mesures à prendre
4- Accompagné d'une évaluation des incidences	2.2.2.3 - S'entendre sur des stratégies de gestion
6- Pertinence du périmètre de la future Zone Spéciale de Conservation	2.2.5.2- Evaluation des incidences

Tableau 1 : Articulation du document d'objectifs avec le cahier des charges régional DIREN (Sources : ONF – DIREN LR)

B- Les instances d'élaboration et de validation du document d'objectifs, la communication autour de la démarche

➤ Le Document d'objectifs a été élaboré techniquement par :

- Le **Conservatoire Départemental des Sites Lozériens- CDSL** (antenne du Conservatoire des Espaces Naturels de Languedoc Roussillon) pour l'inventaire des habitats Annexe 1, l'analyse écologique, la définition des enjeux et la participation à la rédaction des mesures de gestion,
- L'**Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement** pour l'inventaire des espèces : loutre et chauve-souris et la participation à la rédaction des mesures de gestion des habitats d'espèces
- La **Chambre d'Agriculture de la Lozère** pour l'inventaire des activités humaines, l'analyse des pratiques agricoles et la participation à la rédaction des mesures de gestion,
- L'**Office National des Forêts** pour la démarche globale de rédaction des documents techniques et du document final, la mise en place et l'animation des phases de concertation et de validation.

Avec la participation du **Conseil Supérieur de la pêche** pour l'inventaire du chabot.

Annexe A3 :
Récapitulatif des réunions et compte-rendus

➤ avec l'appui :

- des **groupes de travail** :
 - *Gestion durable des habitats*
 - *Agriculture*
 - *Forêt*
 - *Chasse, pêche, cueillette et autres usages*
 - *Tourisme*
 - *Cohérence du projet, synthèse, chiffrage*
 - du **groupe technique** agriculture
 - des **services de l'Etat** (Préfecture de la Lozère, DDAF, DIREN)
- et la validation du **Comité de pilotage**

Annexe A4 :
Membres du comité de pilotage local

Annexe A5 :
Lettres de liaison du site

L'information auprès de la population locale s'est faite au travers de :

- L'organisation de **réunions publiques**
- La publication et la diffusion de **lettres de liaison**
 - Des **articles de presse**

Annexe A6 :
Articles de presse